



Problématiser les usages sociaux des technologies d'information et de communication : un regard français critique

Fabien Granjon
Université Paris 8

RÉSUMÉ En France, l'étude des usages sociaux des TIC a notamment donné naissance, à partir des années 1980, à une communauté de chercheurs rassemblés derrière le syntagme « sociologie des usages ». Sous cette étiquette commune qui donne consistance et unité à ce qui n'a finalement plutôt été qu'un collège invisible, se sont développés des travaux sociologiques qui ont placé au cœur de leurs recherches la notion d'usage. Dans le cadre de ce court article, nous souhaiterions rappeler brièvement les principales approches théoriques sur lesquelles, en France, ces sociologies attentives à la matérialité du social ont fait fond. Nous voudrions, ensuite, souligner certaines limites de ces recherches. Enfin, nous avancerons quelques pistes pour étayer une sociologie critique des usages qui serait donc évaluatrice des faits sociaux dont elle rend compte.

MOTS CLÉS Sociologie; Usages; Critique; Technologies de l'information et de la communication

ABSTRACT In France, the study of the social uses of ICTs has given rise, since the 1980s, to a community of researchers united under the label "sociology of uses" (sociologie des usages). In relation to this shared designation, many sociological works, primarily focused on the concept of use, have been developed. In this paper, we would like to briefly recall the main theories that have been the basis of those studies concerned with social materiality. We would thus recall some of the scientific needs required for the conduct of research that aims to describe and explain the social uses of ICTs in an empirical and theoretical dialectic. Finally, we suggest a few ways to support a critical sociology of uses that could assess the social facts it examines.

KEYWORDS Sociology; Uses; Criticism; Information and communications technology

Introduction

Quelle que soit la sphère sociale considérée (domestique, professionnelle, du loisir, etc.), force est de constater qu'au fil des trois décennies qui viennent de s'écouler, les usages des technologies d'information et de communication (TIC) se sont particulièrement développés, pour devenir, avec l'informatique connectée (Internet),

Fabien Granjon is Sociologist and Professor in Information and Communication Sciences at the Centre d'Études sur les Médias, les Technologies et l'Internationalisation (CEMTI) at the University of Paris 8, Building D, Room 312, 2 Rue de la Liberté, 93 526 Saint-Denis Cedex. Email: fabien.granjon@univ-paris8.fr .

Canadian Journal of Communication Vol 39 (2014) 1-16
©2014 Canadian Journal of Communication Corporation





des pratiques sociales ordinaires. Concomitamment à cet important déploiement des réseaux de communication et de leurs usages, les sciences sociales ont mené des recherches questionnant le rôle que ces derniers jouent dans la conduite et le renouvellement d'un ensemble toujours plus varié et étoffé d'activités sociales. En France, bien que le facteur technique ne soit pas, loin s'en faut, une préoccupation majeure de la raison sociologique contemporaine—penser la matérialité du social a pourtant fait partie des curiosités qu'ont pu avoir les « pères fondateurs » de la sociologie française (cf. par exemple Schlanger, 2006)—les sciences sociales peuvent néanmoins, aujourd'hui, se prévaloir d'un nombre conséquent de travaux conduits depuis des champs disciplinaires variés (sociologie, sciences de l'information et de la communication, histoire, psychologie, sciences du langage, science politique, sciences de l'éducation, etc.) dont une large part porte sur les usages de l'informatique connectée (courrier électronique, chat, messagerie instantanée, blog, réseaux sociaux, etc.). Comme le souligne Josiane Jouët : « La forte progression de la population des internautes dans la première décennie du 21^{ème} siècle est souvent assimilée au “retour de l'usager” ou au “tournant de l'usage” (user turn) car les usages grand public connaissent une véritable explosion et font l'objet d'un regain d'intérêt de la recherche pour la néo-télématique¹ ordinaire qu'est aujourd'hui Internet » (Jouët, 2011, p. 57).

En France, l'étude des usages sociaux des TIC a notamment donné naissance, à partir des années 1980, à une communauté de chercheurs qu'il est convenu, par construction *ex post facto*, de considérer comme un courant de recherche à part entière, courant qu'il est convenu de qualifier de « sociologie des usages » (Chambat, 1994; Millerand, 1998, 1999; Jouët, 2000; Bajolet, 2005; Beuscart et al., 2009; Jauréguiberry et Proulx, 2011; Denouël et Granjon, 2011; Jouët, 2011). Sous cette étiquette commune qui donne consistance et unité à ce qui n'a finalement été qu'un collège invisible, se sont développés des travaux sociologiques qui ont placé au cœur de leurs recherches la notion d'usage (Jouët, 2000). Celle-ci, rappelons-le, émerge d'abord dans la sociologie fonctionnaliste des usages et gratifications contre le médiacentrisme de la théorie des effets. Elle deviendra ensuite centrale au sein des études de réception chères aux *cultural studies* (Le Grignou, 2003) et posera la reconnaissance de la construction subjective du sens, la négociation des pratiques et la valorisation de la part d'autonomie dont dispose chaque individu comme postulats. Dans les années 1990, se développeront également d'autres travaux sociologiques qui accorderont une place accrue aux dispositifs matériels (mais peu aux TIC) dans la compréhension des pratiques sociales (Boltanski et Thévenot, 1991; Dodier, 1995, etc.). Sans jamais se confondre, ces approches contribueront à réintroduire la technique dans l'appréhension du social et ouvriront la voie, quelques années plus tard (au milieu des années 1990, mais surtout à partir des années 2000) à des recherches qui, pour leur part, s'intéresseront pour l'essentiel aux usages de l'informatique connectée (e.g. Granjon, 2001).

Dans le cadre de ce court article qui se déroulera en trois mouvements, nous souhaiterions, en premier lieu, rappeler brièvement les principales approches théoriques sur lesquelles, en France, se sont appuyées ces sociologies attentives à la matérialité du social. Ensuite, dans la perspective d'une critique épistémologique, nous



voudrions souligner certaines limites des recherches hexagonales contemporaines, préoccupées par les usages d'Internet, et rappeler quelques-uns des impératifs qu'exige la conduite de recherches ayant vocation à décrire et expliquer les usages sociaux des TIC selon une dialectique empirico-théorique. Enfin, dans un troisième temps, sous les auspices, cette fois, d'une critique axiologiquement fondée, nous avancerons quelques pistes pour étayer une sociologie critique des usages qui serait évaluatrice des faits sociaux dont elle rend compte.

Penser la matérialité du social

À son origine, la sociologie des usages s'est appuyée sur des perspectives théoriques qui ont eu pour trait commun de postuler la prégnance des logiques d'individua(lisa)tion et de poser la nécessité de repérer les logiques d'affranchissement aux différentes formes de domination. La recherche se focalise alors sur des faits sociaux de communication prétendument nouveaux que l'on envisage sous les auspices du changement social. En ses développements initiaux, la sociologie des usages va ainsi s'appuyer sur un nouveau fonctionnalisme attentif aux problématiques du sujet, s'attachant à analyser de façon privilégiée « l'innovation sociale » (Jouët, 2000). S'opposant aux visions déterministes de la technique, elle va établir une distinction entre les usages strictement fonctionnels des TIC [c'est-à-dire relatifs à leur utilité pratique et à la morphologie des activités qui leur sont liées (fréquence, durée, etc.)] et ce que l'on qualifie plutôt d'« usages sociaux » (c'est-à-dire les pratiques en tant qu'elles sont liées aux caractéristiques sociales des individus, collectifs et institutions qui les mobilisent). Toutefois, ce qui dans un premier temps va surtout retenir l'attention des chercheurs, ce sont les écarts « sociaux » par rapport à la performance « technique » attendue. La différenciation des pratiques ainsi que les détournements des scénarios d'usage par les utilisateurs vont être considérés comme autant de signes révélateurs d'arts et de manières de faire (de Certeau, 1980). Sur fond de mésusages et de menues transgressions se révélerait un individu libre et actif faisant montre de productions poétiques silencieuses et occasionnalistes, mais pouvant être néanmoins considérées comme autant d'actes de résistance. Marquant le retour du sujet et la réhabilitation de l'homme ordinaire comme « héros commun » dans une perspective proche de la théorie foucauldienne de la microphysique du pouvoir, cette prééminence de la ruse, de la tactique et du braconnage s'est donc traduite, dans un premier temps, par un défaut d'attention portée aux cadres opérants des macrostructures et aux potentielles expériences négatives des utilisateurs (cf. Jauréguiberry et Proulx, 2011).

Malgré cette focalisation sur l'autonomie, la sociologie des usages va mettre en exergue l'existence d'univers symboliques qui accompagnent les phases d'adoption et de stabilisation de l'utilisation des machines à communiquer, lesquelles sont toujours l'objet d'investissements subjectifs de la part des utilisateurs. La technique ne sera plus seulement appréhendée dans un cadre de type infrastructurel et l'appropriation sociale sera mise en regard des significations d'usage et des stratégies de distinction auxquelles les usagers associent les dispositifs techniques. Petit à petit, l'usager va être également reconsidéré sous l'angle de ses appartenances, des perceptions et des





dispositions qui structurent sa relation au monde et conditionnent ses envies et ses manières de faire, ainsi que ses capacités pratiques à s'approprier tel ou tel dispositif technique. Il sera dès lors montré que les usages des TIC « s'insèrent dans des rapports sociaux qui constituent la matrice de leur production. ... Ils ne se construisent donc pas dans un vacuum mais s'insèrent dans les rapports sociaux de pouvoir qui traversent les structures sociales, les formes de domination étant bien sûr plus ou moins prononcées et modulables » (Jouët, 2000, pp. 507–509).

Pour autant, d'autres travaux (e.g. de Fornel, 1991) feront l'impasse sur la sociogenèse des usages, notamment ceux qui auront pour préoccupation première de développer des recherches sur les cadres des interactions situées homme-machine selon des perspectives microsociologiques ayant parfois tendance à « réduire l'effet du milieu à l'effet de l'action directe s'effectuant dans une interaction » (Bourdieu, 1982, p. 42). Ici, le fait sociotechnique ne sera aucunement envisagé sous l'angle des structures et des contraintes sociales, mais se verra considéré comme caractéristique d'activités situées (de Fornel, 1989; 1994). Les approches praxéologiques ne s'intéresseront qu'à l'organisation locale des échanges interpersonnels, mais saisiront sous un angle inédit l'implication de la technique dans l'agencement des interactions médiatisées distantes. Si ces analyses recourent à une conception ethnométhodologique de l'individu (un être « capable » mobilisant un ensemble de raisonnements pratiques pour faire sens du contexte dans lequel il est engagé) et si elles soulignent les différents « ajustements » mis en œuvre par les usagers, elles complètent aussi le panorama des différentes formes de pratiques. Elles décrivent en effet des situations où les usages ne s'accordent pas nécessairement avec l'accomplissement d'actions tactiques pleinement coordonnées et abouties, et mettent en lumière les microphénomènes susceptibles d'entraîner incohérence, incompréhension ou mécontentement dans les échanges médiatisés, ou encore les phénomènes de rejet de certains outils ou services (cf. Bonu et Denouël, 2011).

Dans les années 1990, certains auteurs vont insister sur le fait que les usages sociaux se manifestent dans le prolongement des offres industrielles (e.g., Vitalis, 1994). D'autres, en revanche, vont dénier toute prévalence de la technique sur le social, mais aussi du social sur la technique, et s'appuyer sur le concept de (double) médiation, préconisant ainsi l'analyse concrète d'une articulation sociotechnique. Cette idée de la double médiation de la technique et du social constituera un principe pour de nombreuses recherches (e.g., Jouët, 1993). La notion de « médiation sociotechnique » indique que, quand nous considérons l'édification du social, nous ne pouvons faire abstraction des éléments techniques—et, de même, nous ne pouvons décrire les dispositifs techniques—sans faire appel à la mise en actes de dispositions, de compétences, de sens pratiques et de savoirs proprement sociaux de la part des sujets. Ce qui apparaît dans un premier temps comme l'évidence des usages se donne alors à lire comme la cospécification des dispositifs techniques et des formes d'organisation sociale.

Dans sa forme radicale, notamment opérée par la sociologie de la traduction (qui ne s'est que fort peu penchée sur les TIC et leur usages, e.g. Akrich, 1990; Akrich et al., 2000), ce principe de cospécification de la technique et du social va conduire à la



symétrisation des déterminants et à une indétermination des actants humains et non-humains dont seules les associations seraient dignes de la raison sociologique. Dans cette perspective, c'est la société tout entière qui se construit avec des objets car ce sont eux qui assurent principalement la durabilité du lien social et permettent de construire du collectif. Appréhender la « signification sociale » d'un dispositif technique revient alors à « comprendre comment ce dispositif réorganise différemment le tissu de relations, de toute nature, dans lequel nous sommes pris et qui nous définissent » (Akrich, 1990, p. 84). Aussi, les usages sociaux de la technique ont, dans ce cadre, surtout été abordés à partir de ce que Madeleine Akrich nomme une hypothèse sémiotique, c'est-à-dire en se préoccupant de l'analyse des modalités selon lesquelles les objets sont mobilisés et utilisés dans un cours d'action particulier. Les dispositifs matériels sont considérés comme à la fois créateurs et porteurs de sens car ils représentent les différentes modalités par lesquelles les personnes ou les organisations établissent un lien entre ce qu'ils sont, leurs horizons d'attente et les traces que livrent leurs environnements. L'objet technique est ici conçu comme une entité hybride où sont déposées des formes humaines, qui devenues matérielles, imposent des contraintes aux utilisateurs sous forme d'opérations à effectuer, de procédures à respecter et d'indications à interpréter : « Par la définition des caractéristiques de son objet, le concepteur avance un certain nombre d'hypothèses sur les éléments qui composent le monde dans lequel l'objet est destiné à s'insérer. Il propose un "script", un scénario qui se veut prédétermination des mises en scène que les utilisateurs sont appelés à imaginer à partir du dispositif technique et des pré-scriptions (notices, contrats, conseils...) qui l'accompagnent » (Akrich, 1987, p. 52).

La sociologie pragmatique contribuera également, d'une autre manière, à asseoir une perspective sociotechnique des usages. Le concept d'investissement de forme (Thévenot, 1986) soulignera par exemple l'existence de processus d'agglomération d'éléments divers (instruments, normes, coutumes, objets techniques, etc.) qui permettent des mises en équivalence d'entités pour le moins composites. Il invitera à considérer l'action organisée comme fondée sur une exigence de coordination entre humains et non-humains, dont les multiples agencements se présentent comme des mécanismes de régulations et sont parmi les conditions essentielles de réussite de la réalisation d'un projet ou de l'action qui convient (Thévenot, 1990). Ainsi, le recours à tel ou tel instrument, à telle chose ou à telle personne s'accompagne d'une supposition sur la pertinence de leurs potentialités dans un contexte déterminé et de leur adéquation aux exigences des situations auxquelles les acteurs humains vont être confrontés. Cette appréhension de l'action organisée comme processus d'ajustement entre des personnes ou des organisations et leur environnement (technique), se retrouvera également dans la sociologie de Nicolas Dodier. Celui-ci proposera en effet d'examiner ce qu'il appelle les appuis conventionnels de l'action, c'est-à-dire l'ensemble des supports de mémorisation des ressources dont disposent par exemple un groupe de personnes, permettant à un tel groupe d'élaborer une communauté même minimale de perspectives pour coordonner des actions. Il existe, selon lui, des appuis internes, mémorisés dans les corps et les esprits et mobilisés consciemment ou non, ainsi que des supports externes dont font partie les agencements techniques, qui



sont des supports conventionnels dans la mesure où « leur existence témoigne d'un travail antérieur pour constituer, entre les personnes, ou entre les personnes et leur environnement, les préalables d'une orientation commune » (Dodier, 1993, p. 65).

La perspective de la médiation sociotechnique, qu'elle s'intéresse à la phase d'innovation ou à celle de l'appropriation dont elle remettra d'ailleurs en cause la stricte séparation, insistera sur le fait que les dispositifs techniques sont à considérer comme des éléments centraux de l'activité sociale en tant qu'ils prolongent, soutiennent et influencent les processus d'organisation et de structuration de cette activité. Cette perspective permettra ainsi de saisir les technologies comme faisant partie des ressources aidant à élaborer une communauté minimale de perspectives pour coordonner des activités diverses. Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1990) montreront par exemple, dans *Les économies de la grandeur* (1991), que les horizons normatifs de la critique s'incarnent dans des mondes d'objets. Ils soutiendront ainsi que la justification publique tient autant à la convocation de principes généraux d'équivalence qu'à l'édification de dispositifs permettant d'ordonner les personnes sur une échelle de grandeurs :

La référence à un commun ordre de grandeur permet de rendre comparables ces capacités sous un certain rapport d'efficacité Parce qu'il est commun, l'ordre contribue à étendre la validité d'un jugement sur ce qu'il advient. Parce qu'il est un ordre, il rend l'accord possible sur l'inégale importance des êtres engagés dans une action, et donc sur le poids inégal qu'ils auront dans des inférences et dans l'établissement de la preuve. Ainsi peut se constituer un "contexte" pertinent commun avec une profondeur de champ ordonnant l'importance relative des êtres identifiés dans ce context. (p. 63)

Les objets participent ainsi au maintien et à la cristallisation de rapports sociaux et proposent des prescriptions quant aux usages souhaitables ou nécessaires. Il n'y a d'action et de justification efficiente de cette action qu'à partir du moment où les grandeurs convoquées s'appuient sur des dispositifs matériels qui posent une équivalence entre les personnes et les choses.

À partir des années 2000, en raison du succès d'Internet, les sciences sociales s'intéressant aux usages des TIC vont principalement se focaliser sur l'informatique connectée. Les travaux qui seront alors menés vont reprendre une large partie des attendus de ces sociologies attentives à la matérialité du social, notamment dans leur lutte contre l'oubli de la technique dans la construction du social, mais également contre les travers du déterminisme technique. Pour Jouët (2011):

Les Internet Studies françaises se sont construites sur un ferment de recherche initié par les travaux autour du Minitel, même si ces derniers sont très rarement évoqués dans les publications de ces dernières années. [...] Les Internet Studies ont enrichi le questionnement autour de la médiation opérée par la technologie dans les pratiques sociales. Les problématiques se sont complexifiées à l'aune de considérations qui se greffent sur l'explosion des services d'Internet, sur l'évolution des configurations sociotechniques et sur la diversification des usages sociaux. Les nouvelles interfaces ont été érigées en objets de recherche et il s'est produit un repli sur l'étude de pratiques



circonscrites, au détriment de la problématisation de questions plus vastes. La recherche a donc gagné en rigueur théorique et en technicité méthodologique mais elle a sans doute perdu en regard critique et en imagination sociologique. (pp. 79-80)

Une nécessaire vigilance épistémologique

C. Wright Mills (1967) concevait l'imagination sociologique comme une forme de créativité mise au service des sciences sociales. De facto, sous certains aspects, l'inventivité des sociologies intéressées par les usages de l'informatique connectée semble être réellement à l'œuvre. Les travaux qui, en France, ont été menés durant la dernière décennie ont notamment fait leur la nécessité d'une déssectorialisation des recherches en décompartimentant les champs d'application entre le domestique et le professionnel (cf. Denouël et Granjon, 2011). Ils ont su élaborer des appareils de preuves complexes, mêlant dispositifs d'enquête quantitatifs et observations d'inspiration ethnographique, ou bien encore s'intéresser, non plus aux usages sociaux d'une technologie ou d'un service en particulier, mais plutôt à l'écosystème technologique distribué des individus et des collectifs (e.g., Réseaux, n° 145-146, 2007). Un certain nombre de « grands partages » ont ainsi été reconsidérés. Bénéficiant des potentialités techniques ouvertes par la nouvelle physique des traces propres aux réseaux numériques, les protocoles de recherche ont été renouvelés : ethnographies instrumentées, constitution de gros corpus, analyses de réseaux, et cetera.

Toutefois, sous certains autres aspects, l'imagination sociologique des études d'usage ne se porte pas si bien. Outre Atlantique, les classiques travers diffusionniste, fonctionnaliste et quantitativiste continuent de marquer nombre de recherches qui s'inscrivent dans un certain héritage des sciences sociales nord-américaines (par exemple, les travaux s'intéressant aux rôles des TIC dans les manières de s'informer—Granjon et Le Foulgoc, 2011). Au pays de René Descartes et d'Auguste Comte, le legs de la « théorie traditionnelle » épouse plutôt la forme du positivisme, lequel considère par trop rapidement qu'il existe une coïncidence entre l'objectivation scientifique et la factualité des matériaux empiriques. Une large partie des usages d'Internet a pour particularité de laisser des traces publiques (liens, statuts, commentaires, contenus produits par les utilisateurs, etc.) permettant d'objectiver les pratiques. Exploiter ce type de données est sans aucun doute utile, mais penser pouvoir analyser les usages sociaux de ces dispositifs techniques en utilisant pour l'essentiel ce type de matériaux peut assez vite faire chavirer la recherche dans l'empirisme. Le fait de pouvoir rendre visibles des interactions et des relations réticulées qui jusqu'alors étaient moins directement et plus difficilement objectivables tend à faciliter l'instauration d'un rapport de transparence au terrain et à dévaloriser le travail d'interprétation. Bien qu'il existe une version praxéologique de cet écueil évoqué supra, celui-ci n'est jamais aussi patent que quand il relève de la « quantophrénie » techniciste de certains travaux des web sciences (cf. Jouët, 2011). Il s'agirait pourtant de « réfléchir pour mesurer et non pas mesurer pour réfléchir » (Bachelard, 1970, p. 213) afin d'éviter ce que Pierre Bourdieu qualifie de « fétichisme positiviste des data ». Que penser des études quantitatives qui entendent ainsi effectuer une typologie des usages de l'informatique





connectée, sans même considérer qu'il soit indispensable de qualifier les utilisateurs autrement que par leurs... usages? La sophistication des moyens mis en œuvre, aussi impressionnante soit-elle, ne saurait cacher, ici, l'indigence de l'analyse sociologique.

À ce premier travers répond comme en écho l'essayisme/théoricisme qui, pour sa part, fait l'économie de l'administration de la preuve et se refuse à conduire des analyses à partir de matériaux réellement conséquents. En conséquence, le travail produit devient essentiellement spéculatif et se fourvoie dans une forme de sur-interprétation qui force l'explication des réalités sociales dont il se propose de rendre compte (une partie des essais produits sous l'étiquette « digital humanities » relève de ce cas de figure—cf. Thaller, 2012). Établis à partir de démarches épistémologiquement faibles, les enseignements tirés n'ont qu'une validité empirique extrêmement circonscrite, mais ont néanmoins tendance à être présentés comme ayant une portée générale. C'est par exemple le cas des montées en généralité qui sont conduites à partir des seules expériences de participations observantes les plus familières aux chercheurs (e.g. Blondeau, 2007). Les explications abusives relèvent en ce dernier cas de deux ordres. En premier lieu, elles peuvent tenir à l'exercice d'une sociologie ventriloque où l'expérience empirique et le savoir théorique du chercheur sont projetés sur les pratiques des sujets enquêtés. C'est alors la distance entre les spécificités scientifiques propres à la construction empirico-théorique de la réalité sociale et les conditions ordinaires d'appréhension du monde social qui est abolie : le chercheur sur-théorise sa propre expérience sans rupture préalable avec les prénotions qui accompagnent cette dernière. En second lieu, la sur-interprétation peut relever d'une forme d'intellectualisme qui, à l'instar de l'anachronisme en histoire ou de l'occidentalocentrisme en ethnologie fait subir aux faits sociaux étudiés ce que Bernard Lahire appelle un transfert scientifiquement illégal, le chercheur projetant « dans la tête de ceux dont il étudie les pratiques le rapport qu'il entretient, en tant que sujet connaissant, avec l'objet de connaissance » (Lahire, 2007, p. 52).

Au-delà de l'empirisme positiviste, et de la sur-interprétation théoriciante qui y contribuent partiellement, il faut également noter que le penchant pour les approches microsociologiques, ainsi que l'intérêt pour l'étude des usages d'interfaces ou de services marginaux, conduisent à amenuiser, si ce n'est à faire disparaître, la pleine ampleur de la portée sociale des pratiques de l'informatique connectée. La saisie des usages n'est que trop peu conduite dans un objectif de cumul des résultats, mais elle n'est aussi, parfois, pas même envisagée comme pouvant être rapprochée de problématisations tâchant de considérer des réalités sociales d'envergure, relevant par exemple d'ordres sociaux. Il y a plus de dix ans, Jouët insistait déjà sur le fait que l'usage observé « n'est [généralement] pas analysé dans son épaisseur sociale, dans sa relation avec d'autres pratiques de sociabilité, de travail, de loisir, et comme enjeu de pouvoir, de transformation et de négociation au sein des structures sociales qui lui préexistent comme la famille ou l'entreprise » (Jouët, 2000, pp. 511–512). La diffraction des études couplée à l'attention à la dimension micro et à l'examen des traces tend à une forme, cette fois, de sous-interprétation qui restreint l'analyse sociologique aux éléments produits en ligne, alors que ces derniers ne sont évidemment qu'un élément des dynamiques sociales plus larges auxquelles ils participent. Autrement dit, le



« social » ne saurait se résumer aux usages qui n'en sont qu'une des dimensions et nécessitent de ce fait d'être toujours restitués en rapport avec d'autres pratiques sociales qui les portent, les cadrent, s'y greffent, etc. La sociométrie qui restreint la question de la production du social à la cartographie d'un « Who is linked to? » n'est rien d'autre que l'expression d'un réductionnisme tautologique qui prend pour explication ce qui précisément demanderait à être expliqué. Le sociologue qui se transforme en métrologue se contente alors d'appréhender une réalité sociale dont le sens lui échappe car il tend à confondre, non pas les usages et les pratiques sociales, mais quelques-unes des traces de ces usages avec la vérité sociale des (non-)pratiques qui leur correspondent et qui restent impossible à déduire à partir des seuls indicateurs qu'ils emploient (hits de page, nombre d'amis, de commentaires, etc.).

Par ailleurs, les intérêts scientifiques pour les TIC ne sont pas sans rencontrer une certaine demande sociale. Outre le travers général de l'expertise qui tend à réduire la problématisation à un questionnement n'interrogeant que des aspects par trop circonscrits des réalités sociales qu'elle appréhende, c'est également une vision réductrice de l'utilisateur qui parfois prévaut au sein des études d'usage, lesquelles tendent à le cantonner à un simple consommateur. Pour ne citer que le cas de l'économie de l'attention, l'usager y est appréhendé comme un individu de plus en plus exposé au risque de surcharge cognitive (information overload), et ce d'autant plus que ses capacités sont limitées et soumises au danger de la dispersion, notamment du fait de la multiplication des sollicitations symboliques dont les environnements numériques ont facilité la prolifération (Napoli, 2003). Une telle perspective est bien évidemment liée à la nécessité de trouver de nouveaux indicateurs conventionnels de l'audience et à la rationalisation d'opportunités de valorisation monétaire dans des univers plurimédias et des marchés multifaces où la publicité est un modèle économique central. Les élaborations théoriques se fondant sur l'économie de l'attention sont sans doute une manière de mettre à mal la conception d'un Homo œconomicus censément rationnel se livrant continuellement à des calculs d'optimisation. Elles valorisent en effet une hypothèse qui est celle de la limitation de la rationalité et décrivent un agent opérant des choix non assurés, bridés, dans un environnement technologique qui tend à se complexifier (Kessous et al., 2007). Pour autant, il n'en reste pas moins vrai qu'elles demeurent prisonnières d'une approche consumériste des utilisateurs et d'un paradigme de la mesurabilité des transactions d'attention liées à des enjeux marchands, dont l'heuristique est foncièrement pratique—fonder des conventions susceptibles de normaliser le marché publicitaire—et peu explicative de l'expérience pratique comme activité sociale.

Aussi, la figure de l'individu qui est sous-jacente à ce type de construction propose une vision par trop cognitiviste, qui envisage la personne comme une entité computationnelle dont les compétences sont considérées en dehors de toute expérience socialement située. On retrouve là l'écueil caractéristique d'une sociologie fonctionnaliste fascinée par les intérêts des usagers réduits à des besoins et des motivations. Sans doute ne faut-il donc pas s'étonner que soit parfois établie une filiation avec le (néo-)fonctionnalisme depuis lequel est entretenue quelque proximité via les notions d'influence ou de viralité et sans doute aussi avec la nécessité





de répondre aux interrogations du marché publicitaire quant au bien fondé de ses investissements. La recherche sur les médias et les sociabilités, relancée par le développement des plus récents services du Web 2.0, est en effet marquée par l'idée qu'il y aurait dans la population des leaders d'opinions, plus informés et susceptibles d'influencer les individus avec lesquels ils discutent (cf. Granjon et Le Foulgoc, 2011). Le « sens social » des usages n'a plus ici qu'un lointain intérêt et a tendance à être noyé dans les eaux troubles d'un bain mécaniste où l'influence est pensée comme la résultante de la fréquentation de groupes sociaux dont une des caractéristiques est qu'ils sont de plus en plus reliés par des dispositifs de communication sur réseaux permettant une circulation accrue des contenus, notamment par le biais des phénomènes de « bouche à oreille » et de chaînes de recommandation entre pairs. L'identification des nouveaux leaders d'opinion, marketing leaders, prescripteurs et autres manifestations d'influence au sein de ces réseaux relationnels numériques (blogs, SNS, etc.) tient lieu de programme de recherche qui, pris dans les filets de la mythologie de la société de l'information (George et Granjon, 2008), aurait tendance à faire repasser les « vieux plats » d'une ingénierie sociale qui ne dit plus son nom.

Signalons également qu'au sein du champ académique français la valorisation de la nouveauté dans une logique de conquête des financements et des « marchés » éditoriaux de la recherche se couple parfois à des stratégies de distinction fondées sur l'importation de références ayant été repérées comme peu fréquentées par la communauté scientifique nationale. Si la confrontation avec les recherches étrangères s'avère essentielle, il s'agit toutefois de ne pas faire de ces apports une posture essentiellement distinctive, mais de les constituer en élément central du débat scientifique, en évaluant par exemple leur limite et en systématisant une appropriation critique. Pour être heuristique, cette ouverture ne doit pas être considérée comme la possibilité d'un avantage concurrentiel sur le marché académique, mais bien comme un impératif épistémologique permettant de nous sortir des « splendides isolements » nationaux et disciplinaires.

Une sociologie critique des usages

La recherche sur les usages produite ces dernières années aurait également, selon Jouët (2011), perdu en regard critique. Force est effectivement de constater, qu'à quelques exceptions près, le référentiel critique (Corcuff, 2012; Granjon, 2013) ne se présente pas comme une ressource des plus courues au sein du sous-champ des sciences sociales qui nous préoccupe ici. La plupart des sociologies attentives à la matérialité du social [sociologie interactionniste, sociologie de la traduction, sociologie pragmatique (de la critique), ethnométhodologie, etc.] s'avèrent tout à fait étrangères aux perspectives critiques et, pour certaines d'entre elles, y sont même féroce-ment opposées. Les travaux qui, dans les années 1980, se sont accotés à des problématiques faisant la part belle au concept d'appropriation auront pourtant ouvert la voie à une appréhension des usages qui, sous certains aspects, se révélera assez proche d'une perspective critique (cf. Jouët, 2000). Préoccupés par les identités personnelles et sociales des usagers, par les rapports sociaux de sens et par les logiques contradictoires de construction de soi par la technologie, ils auront tôt fait de développer une vision des usages tout en tension. L'intérêt principal de ce type de regard tient à ce qu'il se





donne les moyens théoriques pour appréhender les dispositifs techniques comme étant, tout comme les sujets, dépositaires d'une histoire qui sous sa forme objectivée—une inscription—joue un rôle à part entière dans les univers sociaux au sein desquels ils sont mobilisés par ceux qui les utilisent. Plus récemment, dans le sillage de cette perspective, quelques recherches considèrent également que les supports techniques sont à envisager dans leurs dimensions habilitantes, aussi bien que contraignantes (Rueff, 2011; Voirol, 2011, Granjon, 2012). S'appuyant en l'occurrence sur la théorie de la reconnaissance (Honneth, 2008), leur objectif est, entre autres, de prêter quelque attention à la part prescriptive des supports matériels dans la configuration des interactions et du lien social, et ainsi d'envisager la manière dont les TIC et l'informatique connectée sont susceptibles de participer au maintien ou au déplacement des conduites sociales, que ce soit dans le sens d'une réalisation ou dans celui d'une limitation de l'individu qui en fait usage. La critique n'a donc pas complètement disparu du radar des sociologies attentives aux usages.

Fondamentalement, la critique est une perspective théorique polymorphe. Il n'y a pas une approche critique, mais des théories ou des pensées critiques dont les modèles d'intelligibilité peuvent sensiblement varier (cultural studies, marxisme analytique, gender studies, etc.). Toutefois, dans sa forme idéal-typique, la critique est descriptible à partir de quelques attendus épistémologiques dont la liste dressée ci-dessous ne peut être considérée comme exhaustive et donc précisément emblématique de ladite critique : 1) mettre au jour, analyser et évaluer des ordres sociaux; 2) s'adosser à la dialectique et à l'interdisciplinarité; 3) s'appuyer sur un matérialisme scientifique non trivial; 4) refuser le principe de neutralité axiologique; 5) être solidaire d'un certain progrès social. En outre, une sociologie critique des usages pourrait essayer de tenir cet horizon et de faire sienne tout ou partie de ces postulats. Il faut ici préciser que les sciences sociales attentives aux usages ne peuvent se prévaloir d'aucune spécificité épistémologique particulière, notamment eu égard à ses objets de recherche de prédilection. Elles sont des sciences sociales comme les autres, tenues par un impératif scientifique qui s'impose à tous les praticiens. Les usages doivent être fondamentalement appréhendés comme des faits sociaux conquis, construits, constatés et saisis dans un effort d'historicisation. De même, la manière dont elles peuvent être critiques ne saurait trop se démarquer de la « conduite générale » que dessinent les quelques tâches repérées supra.

Malgré la diversité des pratiques sociales liées aux TIC, les recherches critiques sur les usages pourraient commencer par considérer l'utilité de reconstituer une possible unité desdits usages, notamment en ce qu'ils peuvent être l'expression de formes de domination entretenant quelques relations entre elles. Plutôt que de s'en tenir à des descriptions denses conduisant nécessairement à reconnaître la variété des formes pratiques, elles auraient avantage, il nous semble, à envisager les faits sociaux de communication comme historiquement ancrés et à adopter par conséquent un point de vue permettant de replacer les usages au sein de structures sociales globales. Il s'agirait ici de répondre à la nécessité d'une totalisation qui, dans sa reconstitution de l'unité, n'écraserait pas les spécificités des « mondes vécus », mais qui, tout en reconnaissant les singularités de l'expérience, se donnerait les moyens de repérer





l'unité systémique des ordres sociaux. Les significations reconnues aux actions des sujets (la charge symbolique des usages) peuvent par exemple être resituées dans le cadre de rapports de sens plus larges (notamment cadrés par des idéologies) qui sont engendrés par des processus de détermination historique (c'est-à-dire présentement sociale). Il est clair que s'agissant des sciences sociales en général et de celles qui se préoccupent des usages en particulier, la portée de la totalisation est nécessairement modeste, sa pleine ampleur ne pouvant être que le fruit d'un travail sur matériaux empiriques qui, pour répondre pleinement à cette exigence, doit être mené itérativement.

Aussi, afin de tenir cet objectif de montée en généralité, l'interdisciplinarité pourrait se présenter comme un élément essentiel de cette lutte qu'il s'agit de mener contre la dispersion des sciences sociales en disciplines mutuellement indifférentes. Reconnaître la nature singulière, plurielle et contradictoire des usages, sans avoir à lâcher de terrain(s) à la balkanisation des savoirs, est une véritable gageure. La nécessité de la totalisation ne pourra se mener que sous l'égide d'un dialogue renouvelé entre disciplines instaurant des dynamiques transfrontalières entre jeux de langages, loin des penchants hégémoniques de l'élaboration théorique (Corcuff, 2012). Il s'agit donc de promouvoir un œcuménisme critique des référents conceptuels tout en se tenant à bonne distance des joyeux barnums postmodernes et des pensées patchwork faites d'emprunts hétéroclites peu contrôlés. Aussi, réhabiliter cette « vieille chose » qu'est la dialectique pourrait être un complément utile pour tenir l'objectif de récusation des perspectives substantialistes, de l'« empirisme désincarné » et des « suprêmes théories » (Mills, 1967), au profit de l'étude des contradictions, des changements, des médiations et des processus, et ainsi dépasser les antinomies traditionnelles entre idéalisme et matérialisme, micro et macro, collectif et individuel, etc. L'interdisciplinarité et la dialectique permettraient de revitaliser l'imagination sociologique par l'insistance sur la méthode historique et comparative, de mettre en regard les formes de domination et les potentiels d'émancipation, ainsi que de veiller au respect de la nécessité empirico-théorique. Ces impératifs rejoignent d'ailleurs ceux du matérialisme scientifique qui enjoint de maintenir un rapport entre la théorie et la pratique. Aussi, dans un monde traversé de part et d'autre par la technique et les technologies de communication, des sciences sociales attachées aux usages devraient, ce faisant, davantage penser la dialectique entre connaissance et action.

La critique pose en effet la question de son rapport à une éthique sociale à la recherche d'effets pratiques, c'est-à-dire qu'elle fait de la pratique un critère central pour apprécier l'intérêt ou la validité d'une théorie : « La question de l'attribution à la pensée humaine d'une vérité objective n'est pas une question de théorie, mais une question pratique. C'est dans la pratique que l'homme a à faire la preuve de la vérité, c'est-à-dire de la réalité et de la puissance de sa pensée, la preuve qu'elle est de ce monde » (Marx et Engels, 1975, p. 24). La critique se place, autrement dit, sous condition de la pratique (du projet dirait Sartre), laquelle devient alors un critère de jugement de la connaissance et de son utilité politique. La pertinence et la validité scientifique d'une théorisation critique s'adosent en fait à une praxis visant à participer à la construction de résistances concernées par la transformation de la



réalité sociale : « Par rapport au donné, la praxis est négativité : mais il s'agit toujours de la négation d'une négation; par rapport à l'objet visé, elle est positivité : mais cette positivité débouche sur le "non-existant", sur ce qui n'a pas encore été » (Sartre, 1960, p. 129). Pour la critique, la question du travail du négatif (Hegel) portée par la nécessité émancipatrice doit être une interrogation centrale car elle touche au rôle du chercheur dans nos sociétés capitalistes avancées, lequel, comme le suggère Bourdieu, devrait d'abord s'investir à « donner des armes » avant de donner des leçons et ainsi rendre quelque puissance de penser et d'agir aux sujets. Ce que rejette la critique, c'est finalement la mythologie de l'objectivité, c'est-à-dire la distinction artificielle qui est faite entre le descriptif, l'explicatif et le normatif. Elle ne rejette évidemment pas l'objectivité, mais considère que ladite objectivité est une construction sociale et, à ce titre, renégocie l'opposition entre distanciation et engagement. Reconsidérant cette séparation, elle instruit un nouveau rapport entre les jugements scientifiques, qui identifient le réel social et l'expliquent, et les jugements de valeur. Les sciences sociales « traditionnelles » (dont une large partie de celles qui traitent des usages) considèrent le principe de neutralité axiologique comme un impératif catégorique de la pratique sociologique interdisant dans la logique démonstrative de mélanger énoncés factuels et énoncés axiologiques. A contrario, l'attitude critique se fonde sur une normativité revendiquée pour ce qu'elle est, c'est-à-dire un cadre d'exercice évaluatif produit rationnellement et qui n'ignore pas les cadrages éthiques dont il est porteur.

Une sociologie critique des usages devrait donc nécessairement porter à conséquence politique, notamment parce qu'elle a pour principal objectif de dévoiler. « Il n'y a de science que du caché » affirmait Gaston Bachelard, et la critique se construit inévitablement contre l'illusion de l'appréhension immédiate du monde et contre le sens commun. Elle déchire également le voile des idéologies qui mettent en acceptabilité les rapports de domination dont l'efficacité propre réside spécifiquement dans la méconnaissance qu'ont les sujets sociaux qui les subissent de ce que sont réellement ces rapports de domination. Pour ne s'en tenir qu'à un seul exemple, les discours sur la « fracture numérique » ou la « société de l'information » opèrent de facto comme une idéologie. Les engagements pris sont ceux de la garantie d'une meilleure insertion dans la société, d'une montée en compétence, d'un gain d'indépendance. Cependant, les conditions d'accomplissement de ces promesses d'autoréalisation ne vont pas de soi. Et quand certains des attendus pratiques sont réalisés par des sujets, les gains obtenus ne sont pas pour autant toujours au rendez-vous, tant ils sont intégrés « dans le profil institutionnalisé sur lequel se fonde la reproduction sociale, [perdent] leur finalité interne et [deviennent] un principe de légitimation du système » (Honneth, 2008, p. 311). Les assignations fréquentes et répétées à devenir un technophile entrepreneur de sa propre existence ne soumettent pas mécaniquement les individus aux influences toutes-puissantes d'une idéologie propagandiste et manipulateur, mais participent, avec d'autres rapports sociaux, à façonner les perceptions et les conduites, ainsi qu'à les conformer à des attentes comportementales.

Conclusion

Problématiser les usages sociaux des technologies d'information et de communication





depuis une perspective critique est une option qui, de notre point de vue, doit être tenue pour essentielle. Elle permet de ré-objectiver lesdits usages à l'aune d'un cadre herméneutique qui ne se réduit pas à la production de descriptions empiristes ou, a contrario, de développements spéculatifs qui ratent, l'un comme l'autre, la nécessité de considérer les pratiques des TIC en rapport avec l'ordre social au sein duquel elles prennent forme. La critique constitue de facto un vecteur épistémologique pour la sociologie des usages et dresse notamment un rempart contre « le risque de voir se restreindre le champ de la réflexion théorique sous l'effet du retour à l'empirisme, et pour tout dire, à une vision myope de la professionnalité où prime la raison de l'ingénieur [ou du consultant] » (Mattelart, 1996, p. 22). Le positionnement critique dessine un espace de problématisation dont l'unité se trouve moins liée à la nature sociotechnique des usages qu'au référentiel critique lui-même (c'est-à-dire à ses attendus), lequel redonne notamment ses lettres de noblesse à la totalisation, à la dialectique, ainsi qu'à une praxis faite de réponses concrètes théoriquement informées. Aussi, une sociologie des usages critique devrait-elle également lutter contre l'académisme, contre ses logiques de champ (essentiellement tournées vers la reproduction disciplinaire), et contre la division sociale du travail intellectuel qui, en France, entretient la rupture entre la production des connaissances et le changement social.

Note

1. 1. « Télématique » est le terme employé, en France, pour désigner les dispositifs de mise en réseaux par les télécommunications de terminaux informatiques. Le réseau Télétel (Minitel) est ainsi à considérer comme relevant d'une première génération de technologies télématiques (une paléo-télématique), tandis qu'Internet peut être présenté comme la figure emblématique d'une nouvelle génération de technologies télématiques (une néo-télématique).

Références

- Akrich, Madeleine. (1990). De la sociologie des techniques à la sociologie des usages. L'impossible intégration du magnétoscope dans les réseaux câblés de première génération. *Techniques & Culture*, 16, 83–110.
- Akrich, Madeleine. (1987). Comment décrire les objets techniques. *Techniques & Culture*, 9, 49–64.
- Akrich, Madeleine, Méadel, Cécile, & Paravel, Véréna. (2000). Le temps du mail. Écrit instantané ou oral médiat. *Sociologie et Sociétés*, XXXII (2), 153–170.
- Bachelard, Gaston. (1970). *La formation de l'esprit scientifique*. Paris : Vrin.
- Bajolet, Émilie. (2005). *Technologies d'information et de communication, quotidien et modes de vie (urbains)*. Contours et résultats de la recherche scientifique francophone 1992–2002. Rapport de recherche. ACI-Ville, Paris : Ministère de la Recherche.
- Beuscart, Jean-Samuel, Eric Dagiral, & Sylvain Parasie. (2009). Sociologie des activités en ligne. *Terrains et Travaux*, 15, 3–28.
- Boltanski, Luc, & Thévenot, Laurent. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.
- Blondeau, Olivier. (2007). *Devenir media. L'activisme sur Internet, entre défection et expérimentation*. Paris : Éditions Amsterdam.
- Bonu, Bruno, & Denouël, Julie. (2011). Analyse de conversation et sociologie des usages. In Julie Denouël and Fabien Granjon (Eds.), *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages* (pp. 191–224). Paris : Presses des Mines.
- Bourdieu, Pierre. (1982). *Leçon sur la leçon*. Paris : Éditions de Minuit.
- Chambat, Pierre. (1994). Usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) : évolution des problématiques. *TIS*, 6(3), 249–270.





- Corcuff, Philippe. (2012). *Où est passée la critique sociale? Penser le global au croisement des savoirs*. Paris : La Découverte.
- de Certeau, Michel. (1980). *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*. Paris : UGE, Gallimard.
- de Fornel, Michel. (1989). Une situation interactionnelle négligée : la messagerie télématique. *Réseaux*, 38, 31-48.
- de Fornel, Michel. (1991). *Objet technique, cadre interactionnel et sociabilité ordinaire*. Research report. Issy-les-Moulineaux : CNET-UST.
- de Fornel, Michel. (1994). Le cadre interactionnel de l'échange visiophonique. *Réseaux*, 64, 107-132.
- Denouël, Julie, & Granjon, Fabien. (Eds.) (2011). *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages*. Paris : Presses des Mines.
- Dodier, Nicolas. (1993). Les appuis conventionnels de l'action. *Éléments de pragmatique sociologique*. *Réseaux*, 62, 63-85.
- Dodier, Nicolas. (1995). *Les hommes et les machines. La conscience collective dans les sociétés technicisées*. Paris : Métailié.
- George, Éric, & Granjon, Fabien (Eds.). (2008). *Critiques de la société de l'information*. Paris : L'Harmattan.
- Granjon, Fabien. (2001). *L'Internet militant. Mouvement social et usages des réseaux télématiques*. Rennes : Apogée.
- Granjon, Fabien. (2012). *Reconnaissance et usages d'Internet. Une sociologie critique des pratiques de l'informatique connectée*. Paris : Presses des mines.
- Granjon, Fabien. (Ed.), (2013) *De quoi la critique est-elle le nom?* Paris : Mare & Martin.
- Granjon, Fabien, & Le Foulgoc, Aurélien. (2011). Penser les usages sociaux de l'actualité. *Réseaux*, 29(170) 19-43.
- Honnet, Axel. (2008). *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : Cerf.
- Jauréguiberry, Francis, & Proulx, Serge. (2011). *Usages et enjeux des technologies de communication*. Paris : Erès éditions.
- Jouët, Josiane. (1993). Pratiques de communication et figures de la médiation. *Réseaux*, 11(60), 99-120.
- Jouët, Josiane. (2000). Retour critique sur la sociologie des usages. *Réseaux*, 18(100), 487-522.
- Jouët, Josiane. (2011). Des usages de la télématique aux *Internet Studies*. In J. Denouël & F. Granjon (Eds.), *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages* (pp. 45-90). Paris : Presses des Mines.
- Kessous, Emmanuel, Mellet, Kevin, & Zouinar, Moustafa. (2007). *L'Économie de l'attention. État des lieux des modèles théoriques et de leur traduction en services*. White paper. Issy-les-Moulineaux : Orange-Labs.
- Lahire, Bernard. (2007). *L'Esprit sociologique*. Paris : La Découverte.
- Le Grignou, Brigitte. (2003). *Du côté du public. Usages et réceptions de la télévision*. Paris : Economica.
- Marx, Karl, & Engels, Friedrich. (1975). *L'idéologie allemande*. Paris : Éditions sociales.
- Mattelart, Armand. (1996). Entretien. *MEL*, 5, 17-21.
- Millerand, Florence. (1999a). Usages des NTIC : Les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation (1^{ère} partie). *Composite*. URL: http://composite.org/v1/98.1/articles/ntic_1.htm.
- Millerand, Florence. (1999b). Usages des NTIC : Les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation (2^{ème} partie). *Composite*. URL: http://composite.org/v1/99.1/articles/ntic_2.htm.
- Mills, Charles Wright. (1959). *The sociological imagination*. New York, NY: Oxford University Press.
- Napoli, Philip M. (2003). *Audience economics: Media institutions and the audience marketplace*. New York, NY: Columbia University Press.
- Réseaux. (2007). *Entrelacement des pratiques de communication et de loisir*, 25 (145-146).
- Rueff, Julien. (2011). Socialisation et reconnaissance dans les jeux de rôles en ligne. In J. Denouël & F. Granjon (Eds.), *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages* (pp. 159-190). Paris : Presses des Mines.
- Sartre, Jean-Paul. (1963). *Search for a method*. Trans: Hazel E. Barnes. New York, NY: Knopf





- Schlanger, Nathan. (Ed.). (2006). *Marcel Mauss: Techniques, technology and civilisation*. New York, NY: Durkheim Press/Oxford-Berghahn Books.
- Thaller, Manfred. (Ed.). (2012). Controversies around the digital humanities. *Historical Social Research*, 37(3).
- Thévenot, Laurent. (1990). L'action qui convient. In P. Pharo and L. Quéré (Eds.), *Les formes de l'action. Sémantique et sociologie* (pp. 39–84). Paris : Raisons Pratiques & Éditions de l'EHESS.
- Thévenot, Laurent. (1986). Les investissements de forme. *Cahiers du centre d'études de l'emploi, Conventions économiques*, 29, 21–71.
- Vitalis, André. (Ed.). (1994). *Médias et nouvelles technologies. Pour une socio-politique des usages*. Rennes : Apogée.
- Voirol, Olivier. (2011). L'intersubjectivation technique : De l'usage à l'adresse. Pour une théorie critique de la culture numérique. In J. Denouël & F. Granjon (Eds.), *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages*, (pp. 127–157). Paris : Presses des Mines.

